



Année 2017

S'inscrire au M.C.B.

Prenez connaissance des « Statuts » et du « Règlement Intérieur » et si vous les acceptez, remplissez le « Formulaire d'inscription » en page 2 et contactez le Secrétaire du Club. Votre demande d'adhésion au M.C.B. sera examinée en fonction de la liste d'attente.

L'adhésion au Club ne devient définitive qu'à l'issue de la première année et après approbation du Conseil d'Administration.

L'adhésion au M.C.B. comprend :

- Les droits d'entrée (première année seulement). Ces droits sont révisés annuellement et approuvés par le CA. Ils sont dus par les personnes résidant en dehors de la commune de Boissy sous Saint Yon.
- La cotisation annuelle. Cette cotisation est fixée annuellement et approuvée par le CA. Elle comprend :
 - L'adhésion au Club
 - La licence fédérale
 - L'assurance « Responsabilité civile individuelle accident » vous couvrant en France et à l'étranger
- Elle ne comprend pas
 - La revue Aéromodèles de la FFAM

Cas des membres ayant une licence dans un autre club – Les droits d'entrée sont inchangés. La cotisation annuelle est diminuée du montant de la licence FFAM. L'adhésion est soumise à l'approbation du CA.

Cas des familles nombreuses :

Droits d'entrée – A partir du deuxième membre d'une même famille (habitant sous le même toit), les droits d'entrée sont réduits de 50%

Cotisation : A partir du deuxième membre d'une même famille (habitant sous le même toit), la cotisation annuelle est réduite de 25%

Cas d'un ancien membre du Club : Les droits d'entrée sont dus pour une absence supérieure à 5 ans

Droits d'entrée M.C.B	
<i>Résident à Boissy</i>	
Moins de 16 ans au 01/01	0 €
De 16 à 25 ans	0 €
25 ans & plus au 01/01	0 €
<i>Non Résident à Boissy</i>	
Moins de 16 ans au 01/01	0€
De 16 à 25 ans	0 €
25 ans & plus au 01/01	60 €

L'adhésion au Club est subordonnée à la participation effective aux activités d'entretien des infrastructures du Club.

Au cours de l'année, le MCB fait appel à tous les membres pour assurer l'entretien des infrastructures. Afin de ne pas perturber la saison de vol, et dans la mesure du possible, ces travaux sont regroupés au printemps et à l'automne et représentent globalement 15 à 20 séances de 3 heures, en général le samedi matin.

La PARTICIPATION de CHACUN est OBLIGATOIRE (SANS AUCUNE DEROGATION) pour une matinée par an au minimum.

Les membres dans l'impossibilité de participer à ces activités devront s'acquitter d'une cotisation annuelle majorée de 25%.

	Cotisations M.C.B. (Ajouter 10€ pour la revue Aéromodèles de la FFAM 2017)			
	Année		2° Semestre	
	Membre participatif	Membre non participatif	Membre participatif	Membre non participatif
Moins de 16 ans au 01/01	60€	-	40€	-
De 16 à 25 ans au 01/01	87 €	109 €	52 €	65 €
25 ans & plus au 01/01	120 €	150 €	83 €	103 €
Non volant	50 €	63 €	-	-

Membre bienfaiteur (non volant): cotisation annuelle: à partir de 100 Euros ou cotisation unique: à partir de 300 Euros

L'acceptation de ces clauses, avec celles concernant la sécurité, est une condition sine qua non de l'adhésion M.C.B.

TSVP – FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU DOS



Formulaire d'inscription au M.C.B.

Année 2017



Formulaire à transmettre « rempli soigneusement » au Président du M.C.B., accompagné d'un « certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aéromodélisme » pour les nouveaux inscrits ou les membres âgés de plus de 70 ans, et d'un chèque en euros « à l'ordre du MCB » .

Nom	Prénom	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Date de naissance	Lieu de naissance	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Profession	<input type="text"/>	
Adresse		
<input type="text"/>		
Code Postal	Ville	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Tel domicile	Tel professionnel	Tel mobile
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Email		
<input type="text"/>		
Personne à prévenir en cas d'accident :		Téléphone
Mme/Mr.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	(*)
Fréquences utilisées :		
F1 <input type="text"/> GHz	F2 <input type="text"/> MHz	
F3 <input type="text"/> MHz	F4 <input type="text"/> MHz	
Avion <input type="checkbox"/>	Thermique <input type="checkbox"/>	
Planeur <input type="checkbox"/>		
Hélicoptère <input type="checkbox"/>	Électrique <input type="checkbox"/>	
QPDD (préciser l'année d'obtention dans la case correspondante)		
Avion 1 <input type="text"/>	Avion 2 <input type="text"/>	Planeur <input type="text"/>
		Hélico <input type="text"/>
QFIA <input type="text"/>	Commissaire Technique <input type="text"/>	
J'accepte que mes coordonnées (adresse, photo...) soient publiées sur le site Internet du M.C.B.		
	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
J'accepte sans réserves les termes des "Statuts" et du "règlement intérieur" du MCB en tant que :		
Membre Participatif <input type="checkbox"/>	Non participatif <input type="checkbox"/>	Non Volant <input type="checkbox"/>
Je reconnais que l'absence de fourniture de certificat médical dégagerait le MCB de toute responsabilité en cas d'accident dû à une cause médicale.		
Revue "Aéromodèles" (+10 € si coché) <input type="checkbox"/>		
Date <input type="text"/>	Signature <input type="text"/>	

(N° d'inscription (*))

Président du M.C.B. : Jean-Claude BOEUF
12, impasse de la roseaie- 91180, Saint Germain lès Arpajon
Ou à remettre au club-house lors de l'une de vos visites
A notre terrain de Boissy Sous Saint Yon